

par **Christian
GLARDON,**
*pasteur de l'EERV
(Eglise Evangélique
Réformée
du canton de Vaud),
Valeyres-sous-Montagny*

Eglise(s) et homosexualité :

Ministres homosexuels ? Résister à la précipitation

Dans l'œil du cyclone

Notre Eglise est actuellement sommée de dire une parole claire, et si possible unanime, sur le sujet délicat et douloureux de l'homosexualité.

Pression de ceux qui sont habités d'un profond amour pour toutes les personnes qui souffrent, ou qui sont différentes, ou qui font des choix difficiles à comprendre... Pression de ceux qui sont habités d'un amour profond de la parole de Dieu et des normes qu'elle nous propose par amour, au cœur d'un temps qui n'a plus de Père ni de repères... Oui, Dieu comprend la sincérité des uns et des autres. Et pourtant...

« La loi de Dieu dit... Et toi, que dis-tu ? » C'était un piège tendu à Jésus. La sommation à l'Eglise de prendre parti dans le débat actuel n'est-elle pas du même ordre ? Nous avons là une redoutable occasion de déchirer l'Eglise un peu davantage.

Or il semble que l'Esprit de Dieu nous souffle pour aujourd'hui une parole de Jésus, ou plutôt d'abord une attitude de Jésus, qui transcende nos débats et leur sincérité... déchirante.

Ecriture et ouverture

Nous avons probablement reconnu d'où vient la citation « Et toi, que dis-tu ?... » : Jésus est sommé de prendre parti pour ou contre la lapidation de la femme adultère (Jn 8,1-11). Comment Jésus va-t-il réussir

le **tour de force** de laisser debout les normes éthiques indispensables de la Torah, et en même temps de remettre debout la femme coupable, méprisée, dépouillée de sa dignité et menacée de mort ?

Son « génie » s'exprime dans la parole de sagesse qu'après un long cheminement intérieur, le Christ entend finalement le Souffle Saint lui souffler à l'oreille. C'est un génie pacificateur, qui ne jette pas de l'huile sur le feu mais verse de l'huile dans les plaies. C'est un génie **unificateur**, celui du grand Artisan de paix.

Son génie consiste à garder reliés deux pôles qui paraissaient inconciliables : à la fois il pose ou maintient des **repères éthiques** (qui ailleurs sont même extrêmement pointus, p. ex. dans le Sermon sur la Montagne), – et il **refuse d'en faire une loi**, même juste !

Une troisième voie

En fait Jésus, au lieu de répondre directement à la question posée, ouvre aux uns et aux autres un **espace de vie**. Les uns peuvent laisser tomber leurs accusations et enfin se préoccuper d'ouvrir leur propre vie à la grâce de Dieu. Et à la malheureuse Jésus dit : « Va, et ne pèche plus. » Sa vie est sauvée – et la morale est sauvée !

Le Christ **refuse donc de légiférer**. Entre le respect servile et mortifère des normes de l'Écriture et une indulgence permissive qui saperait les bases de la famille et de la société, il ouvre une troisième voie. Il reconnaît la Loi en tant que norme éthique dénonçant l'adultère comme péché, – mais, au risque de paraître incohérent, il refuse de l'appliquer comme une loi punitive. Dans la ligne de tous les prophètes, il ramène le peuple de Dieu à l'**esprit de la Loi** : « Ce que Dieu veut n'est pas que le pécheur meure, mais qu'il revienne à Lui et vive » (Ez 33,11).

La loi qui sanctionne et les balises qui guident

Dans la pensée de Dieu, la Torah était une **aide à la marche** (*Torah* vient du verbe *iarah* : lancer une flèche ou un caillou pour indiquer une direction). On peut la comparer à l'une de ces petites colonnes de pierres qu'on trouve en montagne (un « steinmann » ou un « cairn » ou « kern ») pour aider à repérer son chemin dans le brouillard. Dans notre épisode,

Jésus refuse qu'on pervertisse ces pierres-repères en pierres de jugement et de lapidation. Il ne nie pas la faute morale de la femme contre la « Loi » du Sināï, mais il refuse qu'on utilise cette Torah-qui-fait-vivre pour exclure et faire mourir : « Si vous voulez lapider cette femme, vous vous exposez vous-mêmes au même sort, votre conscience vous le dit de l'intérieur ! ».

Un nouvel état d'esprit

Le Christ a donc posé une parole libératrice dans un contexte particulier, mais il n'a pas légiféré, il n'a changé ni la Loi ni l'institution. Son œuvre était d'abord de semer par son attitude et ses paroles un nouvel état d'esprit, qui à son tour pourrait plus tard faire changer les structures de l'intérieur.

Et dans notre contexte, ce qui peut le mieux nous aider, avant même de recevoir comme le Christ une parole de sagesse de l'Esprit, c'est d'entrer dans son cheminement intérieur et son attitude.

L'Homme du silence

Jésus commence par oser garder le silence. Il ne peut dire que ce que son Père lui souffle, et tant que le Père ne lui donne aucune parole, le Fils a l'humilité de se taire. Refusant de croiser le regard de ses adversaires, de croiser le fer, de les provoquer, il se courbe humblement vers le sol, comme s'il se penchait avec délicatesse vers cette terre qu'il est venu sauver.

Le Christ fait même mieux que de faire baisser la tension : il assume la pression des pharisiens et des sadducéens. En refusant de prendre parti pour les « conservateurs », les « fondamentalistes » ou les « orthodoxes » contre les « libéraux » ou inversement, il refuse d'être étiqueté et ainsi plus facilement accusé, il évite le piège qu'on lui tend et qui ferait de lui l'otage d'un « lobby » de droite ou de gauche. Il assume l'écartèlement intérieur qui est la croix de ceux qui veulent rester libres de l'esprit de parti.

Le cœur solidaire

Le Christ s'accroupit auprès de la femme isolée au milieu du cercle de ces théologiens et de la foule avide de sensationnel et de spectacle. Par

ce geste de solidarité de cœur, avant toute prise de position, il prend le risque d'être rejeté, voire lapidé, par les uns et par les autres.

Maintenant il écrit du doigt sur la terre. Une nouvelle loi, pour approfondir celle du doigt de Dieu au Sinaï, ou pour l'abolir ? Le contenu de ce seul texte écrit de Jésus, personne ne nous l'a transmis, et ce n'est sans doute pas un hasard : ainsi nous est épargnée la tentation d'un règlement trop juridique ou légaliste d'un dilemme douloureusement humain. Non, ce geste d'écrire exprime peut-être, entre autres¹, que le Christ vrai homme tâtonne à la recherche d'une parole du Père qui lui permette d'abord d'y voir clair en lui-même, puis d'apporter la lumière qui guérit.

La parole qui décroïssonne

Enfin Jésus a pu laisser sourdre du fond de lui-même « des mots appris de l'Esprit », comme dira Paul plus tard. « Que celui qui n'a *jamais* péché jette la première pierre », dit-il, et non « jamais commis *ce* péché-là ». Il « dés-isole » le péché sexuel des autres formes de péché (de même que, dans les listes dressées par Paul, l'homosexualité voisine fraternellement avec l'idolâtrie et l'avarice, voire les excès de table et... les divisions, cf. 1 Co 6,10 ; Ga 5,19). Le Christ remet ainsi le péché sexuel au milieu de la grande famille du péché originel (qu'il vaudrait mieux appeler « le péché universel »), de nos échecs et non-réussites (un des mots hébreux pour *pécher* signifie *manquer la cible*), de nos déviances, de nos tâtonnements maladroits vers une identité, de notre besoin désespéré d'être reconnus et un peu aimés. « Un vice n'est autre qu'une vertu qui a perdu son chemin », écrivait Ruth Carter.

Ailleurs Jésus annonce même que Sodome et Gomorrhe, dans leur dépravation morale, seront jugées moins sévèrement que Betsaïda et Korazin dans leur arrogance spirituelle, dans leur fermeture au message de la grâce.

Aujourd'hui, Jésus mettrait peut-être l'homosexualité entre le légalisme ou l'activisme religieux (des pharisiens gardiens de la Loi ?) et le

¹ Ou peut-être, comme le suggère St-Jérôme, Jésus se réfère-t-il à Jr 17,13 : « ceux qui se détournent de moi seront inscrits sur la terre, car ils abandonnent la source d'eau vive, l'Eternel » (trad. Segond). Cf. Georges Arnéra, *Jésus lecteur de l'Ecriture*, Genève, L'eau vive, 1998, pp. 70s.

formalisme religieux (des sadducéens gardiens du Temple ?), qui sont aussi des quêtes désespérées d'identité, quêtes immatures, profondément inadéquates et vouées à l'échec. Dieu ne nous a-t-il pas « *tous* enfermés dans la désobéissance, afin de faire *grâce à tous* » (Rm 11,32) ?

Jésus aurait-il omis l'éthique ?

Les prophètes de l'Ancienne Alliance, Jean-Baptiste y compris, se sont parfois attaqués aux transgressions de la morale sexuelle, surtout quand la faute causait du tort au *prochain* (voir David faisant tuer Urie pour lui voler sa femme, ou les Sodomites voulant forcer Lot à violer la loi sacrée de l'hospitalité en leur livrant ses hôtes) ; leurs efforts pour réformer les mœurs de la *société* civile ont d'ailleurs eu peu de succès dans ce domaine, malgré leurs souffrances (Lot qui « torturait son âme »), voire leur martyre (Jean-Baptiste). Plus souvent ils se sont attaqués aux injustices *sociales*. Mais leur mission première était de ramener Israël à sa *relation avec Dieu, à la foi et la confiance en Dieu*.

Et dans le message du Christ, l'appel au respect de la loi *morale* ne tient que fort peu de place, — si ce n'est pour acculer à la grâce... les gens religieux. Dans l'ensemble de son ministère, il ne parle de *péché* qu'à ces gens religieux (tout Jean 8 !), jamais aux « pécheurs » qui n'observent pas la Loi, — sauf pour annoncer la bonne nouvelle que nos péchés sont pardonnés.

Quand le Juge se déclare incompetent pour juger...

Pourquoi Jésus dit-il : « Je ne te condamne pas *non plus* » ? Et pourquoi s'exprime-t-il seulement *après* que tous ces hommes (qui un instant auparavant étaient encore si prompts à accuser) se sont retirés un à un, reconnaissant ainsi leur inaptitude à juger ? Même s'il est celui qui un jour jugera l'humanité tout entière (et surtout laissera la parole juger ceux qui se réclament d'elle pour se justifier, Jn 5,22.45 ; 12,48), tout semble indiquer que le Christ, dans sa condition terrestre, se range ici humblement aux côtés des humains dans leur incompetence à juger autrui. L'Eglise serait-elle plus apte que lui à juger ? Le disciple n'est pas plus grand que son Maître.

Le cœur de son ministère

Jésus n'était tout simplement *pas venu pour juger*, même pas pour rappeler la Loi de Dieu : il était venu pour *sauver* (Jn 3,17 et 8,15, juste après notre épisode !). Il ne juge que ceux qui ne s'estiment pas aveugles et refusent la guérison. « Qui m'a établi juge sur vous ? » dira-t-il encore dans un autre contexte éthique.

Chez lui donc, aucun moralisme. Il se sent libre de se concentrer sur sa mission première qui est d'aider les gens à revenir à la relation avec Dieu, ce qui fait jaillir en eux la source d'une vie nouvelle, – qui à son tour produira des fruits nouveaux, aussi dans leur façon de vivre, leur « morale », leur éthique.

Ici, miracle : la clarification de Jésus en lui-même, et la parole qu'il reçoit d'en haut pour la transmettre aux autres, portent aussitôt des fruits : en chacun est créé le courage d'écouter au fond de soi-même la voix longtemps étouffée qui seule peut me dire en même temps mon péché et la grâce qui m'attend. Tous les accusateurs se retirent. Fin de l'orage. Arc-en-ciel.

Jésus rend d'abord à la femme adultère sa dignité en la libérant du regard de jugement des autres (« Ils sont tous partis ») ; il l'amène à changer son regard de jugement sur elle-même en lui faisant constater et dire elle-même que plus personne ne la condamne. Et il parachève sa libération en lui disant lui-même, à elle personnellement : « Je ne te condamne pas non plus. » C'est cette dignité retrouvée qui seule peut lui rendre la possibilité d'une vie nouvelle.

Alors seulement il ajoute : « Va (tu es libre), ne pèche plus ! » Liberté non pas de pécher, mais de ne plus pécher ! C'est un « impératif créateur », c'est une parole « qui dit et la chose arrive », c'est un « Que la lumière soit ! » qui crée la lumière.

En guise de conclusion :

l'Eglise de la grâce et du silence

L'Eglise n'est-elle pas le Corps du Christ, appelée à s'ouvrir à sa vie, à entrer dans son attitude, à incarner son amour guérissant, à prolonger son ministère de grâce et de force libératrice dans le monde ? Et si lui-

même a si peu parlé de morale sexuelle, qui peut exiger de nous une prise de position publique de caution ou d'exclusion ?

Dans le douloureux problème des ministres homosexuels, notre Eglise est appelée, croyons-nous, à entrer dans le même cheminement que le Christ sommé de prendre position face à la femme adultère :

– **Discerner les pièges** qui nous sont tendus : y a-t-il un lobby qui nous met sous pression pour que nous « fassions preuve d'ouverture » afin que l'Eglise protestante donne aux homosexuels un minimum de crédibilité dans la société, alors que l'Eglise catholique s'y refuse ? (Cette pression ne vient probablement pas des très rares ministres concernés par cet enjeu, mais peut-être d'un lobby homosexuel hors de l'Eglise ?)

– Prendre le risque de **ne pas prendre parti**, d'assumer un certain écartèlement interne et intérieur, dans l'amour pour les uns et les autres. L'unité de notre Eglise, dans la différence, est à ce prix, et l'unité entre les Eglises aussi.

– Pour l'instant, **refuser de légiférer**. Enfin une non-entrée en Matière qui serait positive ! Offrir à l'Eglise des **repères éthiques** sans en faire une loi punitive.

– Faire preuve de maturité spirituelle en acceptant un **moratoire** sur cette question jusqu'à ce que nous soit donnée d'en haut une parole qui d'abord nous clarifie nous-mêmes, puis aide chacun, qu'il soit religieux ou accusé, à entendre en soi la voix de Dieu qui dit un chemin. Prendre le risque d'Actes 2 ou Actes 15 : attendre l'Esprit promis, qui seul ouvre une issue qui garde l'unité. L'Eglise est le peuple de l'Ecriture ET de l'Esprit. Nous suivons une Personne vivante.

Que nous dira le Seigneur ? Impossible de le dire actuellement. C'est en marchant que les disciples d'Emmaüs ont été éclairés – en remarquant après coup à quelles paroles leur cœur avait brûlé. Mais les deux pistes ci-dessous, tirées du travail de Shafique Keshavjee qui unit rigueur

éthique et préoccupation pastorale, sont peut-être un début de réponse, fût-elle provisoire :

– Que les ministres homosexuels dans le secret, ceux en particulier qui en souffrent, cherchent la voix de Dieu et la voie de Dieu pour eux, au besoin avec un accompagnement, et **continuent à donner** dans l'Eglise leurs richesses s'ils le peuvent.

– Et que ceux qui souffrent trop ou trouvent injuste de ne pas pouvoir être reconnus, acceptent notre incapacité actuelle à trouver une solution et envisagent de poursuivre leur ministère dans **une autre Eglise** ou organisation.

Ecrans de fumée et vrais combats

L'Eglise peut, comme son Seigneur, rester dans le silence tant qu'elle n'a pas reçu de son Père une « parole apprise de l'Esprit » (cf. 1 Co 2,13). Peut-être l'honneur de Dieu, et sa puissance de guérison pour les maux de notre monde, ne dépendent-ils pas tant de la « pureté » morale de son Eglise que de la souveraineté de sa grâce.

Mais l'Eglise ne peut pas continuer à vivre longtemps en perdant tout son sang, en ne renouvelant qu'au goutte à goutte ses forces vives. Le vrai combat actuel n'est-il pas que l'Eglise retrouve une vie spirituelle profonde, et par là son rayonnement et son inspiration pour l'évangélisation ? Que l'Esprit fasse sourdre au creux de nous sa parole qui guérit, recentre et fait vivre ! ■

Sources :

- L. Basset, *Moi je ne juge personne*, Genève, Labor et Fides, 1998.
- Les documents du Conseil Synodal, des groupes de ministres qui ont pris position, et de l'Association des Pasteurs et Diacres.
- Les contributions au débat de Shafique Keshavjee, Martin Hoegger et Gérard Pella.